



Certificat d'aptitude professionnelle agricole

SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL

RNCP 380390

Publics concernés

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

Débouchés

- Le Certificat d'Aptitude Professionnel agricole, diplôme de niveau 3 permet d'exercer une activité d'aide auprès des familles, crèches, maison de repos ou de retraite, cantines scolaires. Il permet aussi de travailler dans la vente (petits magasins, marchés locaux, camping...) et dans l'hôtellerie en milieu rurale et le tourisme.

Niveau d'entrée et pré-requis

- Avoir 15 ans révolu après une classe de 3ème.
- Ou avoir 16 ans.

Modalité d'entrée

- Entretien individuel
- Test de positionnement

Modalités d'organisation en CFA

Période : De septembre 2024 à juin 2026

Durée et rythme : 814 heures en centre (12 semaines/an) et 2392 heures en entreprise (Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et/ou des acquis).

Rythme : 35 heures/semaines en centre et en entreprise

Lieu : CFAA de la Dordogne : Antenne Périgueux. Formation gratuite

Contenu de la formation : CAPa Service aux Personnes et Vente en Espace Rural

Domaines	Intitulé des UC
CG1 - Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	UCG1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique (hist-géo, ESC)
	UCG1.2 : Utiliser des outils dans les situations de la vie courante (maths, informatique)
CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	UCG2.1 : S'exprimer à travers une réalisation personnelle (français, LV)
	UCG2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel (EPS, hygiène et santé, gestes et postures)
CG3 – Interagir avec son environnement social	UCG3.1 : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication (français, LV)
	UCG3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif (économie, législation)
CP1 – Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement	UCP 1.1 : Adopter un mode communication tenant compte des besoins de la personne
	UCP 1.2 : Mettre en œuvre des activités favorisant le maintien ou le développement du lien sociale
CP2 – Réaliser des interventions d'aide à la personne	UCP 2.1 : Effectuer des préparations culinaires et des travaux d'entretien dans le cadre de vie dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité
	UCP 2.2 : Aider la personne dans des activités de la vie quotidienne
CP3 – Réaliser des activités de vente	UCP 3.1 : Maintenir l'espace de vente en état marchand
	UCP 3.2 : Accompagner le client dans son acte d'achat
CP4 – Conduire une activité d'accueil ou une animation	UCP 4.1 : Préparer une animation
	UCP 4.2 : Réaliser une animation

Méthodes pédagogiques

- Suivi individualisé et pédagogie adaptée dans une ambiance éducative
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés
- Intervenants extérieurs

Plateaux Techniques et locaux spécifiques

- Salles de travaux pratiques : soins, hygiène et entretien du cadre de vie, cuisine, vente
- Supports professionnels de l'établissement : self, boutique de la Peyrouse (animation et vente de produits), Domaine des Chaulnes(accueil, animation, entretien de gîtes)
- Salles informatique, CDI et salle d'autoformation

Modalités d'évaluation

- Le diplôme s'obtient par unités capitalisables
- épreuves pratiques et orales

Poursuite de parcours

Métiers de la vente, du commerce et des services à la personne, Bac Pro SAPAT, Bac Pro TCVA, Bac Pro Animation Enfance Personnes Âgées, Bac Pro Métiers de l'accueil

Modalités pratiques

- Le CFA est ouvert du Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le Vendredi de 8h00 à 12h
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Locaux accessibles aux PMR

Aides

Aides pour l'entreprise pour tout contrat signé avant le 31/12/2024:

Aides financières pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés :

- 6000 € maximum la première année d'exécution du contrat.
- Pour toute informations complémentaires contacter le CFA Dordogne.
- Aides spécifiques pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap.

Aides pour l'apprenti :

- Aide au permis (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Etat)
- Aide à la restauration et à l'hébergement (OPCO)

Rémunération à titre indicatif

Rémunération	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27%	39%
De 18 à 21 ans	50%	57%
De 21 à 25 ans	53%	61%
26 ans et plus	100 % du SMIC	

Informations et inscriptions :

CFAA DE LA DORDOGNE

Antenne Périgueux
Avenue Churchill
24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
Contact : Laura TRICOT
05.53.02.61.35
Antenne de Monbazillac
1869 route du château
24660 MONBAZILLAC
cfa.dordogne@educagri.fr
www.perigord.educagri.fr
Plan d'accès et indicateurs de résultats
sur le site internet

Mise à jour le 06/03/2024

